



# **BARÉSIA (39)**



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome I (1854)**

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton, perception et bureau de poste de Clairvaux, succursale ; à 6 km de Clairvaux, et 28 de Lons-le-Saunier.

Bâti sur le plateau qui borde à droite la rivière d'Ain, il est limité au nord par Poitte et Bissia, au sud par Coiron et la Tour-du-May, à l'est par Thoiria, Soucia et Soyria, à l'ouest par Largillay et la Tour-du-May ; Auge et les granges de la Côte font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Clairvaux, à Coiron, à Thoiria et à Largillay, par la rivière d'Ain, la rivière de la Frette ou la Simente, le ruisseau de Barésia, le bief des Vouates, le bief Nayat et le bief de la Fontaine-Froide.

Population : en 1790, 289 habitants, savoir ; à Barésia 188 et à Auge 101 ; en 1846, 281 ; en 1851, 257, dont 147 hommes et 140 femmes ; population agglomérée 169 ; population spécifique par km carré, 23 habitants ; 70 maisons, savoir : 41 à Barésia, 21 à Auge, et 9 aux granges de la Côte ; 72 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1659.

Vocabulaire : saint Martin.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives départementales avant où Barésia a reçu les cotes 5 E 255/4 à /9 ; la série du Greffe a reçu les cotes 3 E 103, 3 E 1811 à 1818, 3 E 8277, 3 E 10614 à 10616 et 3 E 11135. Tables décennales : 3 E 1172 à 1180.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 93, 5 Mi 133, 5 Mi 1196, 2 Mi 834 et 2 Mi 1672, 5 Mi 7 et 1183.

Cadastré : exécuté en 1852: surface territoriale 1094<sup>h</sup> 99<sup>a</sup> divisés en 2408 parcelles que possèdent 157 propriétaires, dont 55 forains ; surface imposable 1061<sup>h</sup> 32<sup>a</sup> savoir : 388<sup>h</sup> 50<sup>a</sup> en parcours, 358<sup>h</sup> 54<sup>a</sup> en terres labourables, 176<sup>h</sup> 86<sup>a</sup> en bois, 126<sup>h</sup> 32<sup>a</sup> en prés, 6<sup>h</sup> 39<sup>a</sup> en friches, broussailles et gravières, 2<sup>h</sup> 09<sup>a</sup> en sol des propriétés bâties et cours, 59<sup>a</sup> en jardins, d'un revenu cadastral de 6222 fr. ; contributions directes en principal 1365 fr.

Le sol, peu fertile, produit du froment, du méteil, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, peu de navette, des pommes de terre, du chanvre et du foin. On ne récolte point de fruits ni de fourrages artificiels. Le revenu réel des propriétés est de 2 1/2 pour cent.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Clairvaux.

On élève dans la commune des bœufs, des vaches, des moutons, peu de cochons, de la volaille. 20 ruches d'abeilles.

On essaie depuis quelques années de cultiver la vigne. 12<sup>a</sup> de terre à Barésia et 1<sup>h</sup> à Auge, sont



actuellement employés à cette culture.

On exporte le quart des céréales et on importe le vin.

Il y a un moulin à 5 tournants avec battoir à chanvre , 2 battoirs à blé, 5 maçons-tailleurs de pierre, et 1 tisserand. Une fruitière produit à Barésia 5.000 kg de fromages. Il y en avait une autre à Auge, qui a été abandonnée cette année.

On exploite dans ce dernier lieu une carrière de très bonne pierre à bâtir et de taille ; une autre carrière de laves d'excellente qualité. Ou extrait sur le territoire du sable et de la pierre à chaux.

Il y a moins de quinze ans que les maisons du village, toutes de chétive apparence, étaient généralement couvertes en chaume : aujourd'hui on voit ces masures se remplacer par d'élégantes maisons couvertes en tuiles. Plus de dix sont actuellement en construction. Les habitants, très laborieux, sont presque tous maçons et tailleurs de pierre. Ils construisent eux-mêmes leurs habitations.

Biens communaux : une église, un cimetière qui l'entoure, un presbytère et deux puits publics. Il y a une maison commune projetée dont le devis s'élève à 5300 fr. L'école se tient dans une maison louée ; elle est dirigée par un instituteur et fréquentée en hiver par 15 garçons et 15 filles. Auge possède 215<sup>h</sup> 13<sup>a</sup> de bois et pâtures d'un revenu cadastral de 197 fr., et Barésia 297<sup>h</sup> 89<sup>a</sup> de bois et pâtures, d'un revenu cadastral de 741 fr.

Bois communaux : Barésia , 88<sup>h</sup> 62<sup>a</sup>, dont 2<sup>h</sup> 14<sup>a</sup> en exploitation annuelle ; Auge, 62<sup>h</sup> 65<sup>a</sup>, dont 1<sup>h</sup> 81<sup>a</sup> en exploitation annuelle ; essences dominantes : chêne, hêtre et charme.

Budget : recettes ordinaires. 2897 fr.; dépenses ordinaires 2897 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

La commune d'Auge a été réunie à celle de Barésia, par ordonnance royale du 20 décembre 1821.

Barésia est nommé dans les anciens titres *Barasiacum* , *Barisie*, *Barèsey*, *Barèzia*. Auge figure sous les noms *d'Ouge*, *d'Ouges*, dans les actes du XIII<sup>e</sup> siècle. Ces lieux ont été habités dès la plus haute antiquité et ont été témoins de l'immense bataille livrée dans la combe d'Ain à une époque postérieure aux grandes invasions germaniques.

La voie romaine de Besançon à la ville d'Antre traversait son territoire dans la contrée dite *aux Fouettes*. Ses traces en sont encore parfaitement reconnaissables. Elle est d'une largeur moyenne, bordée de haies ; son pavé, très régulier, est couvert de gazon. On l'appelle encore le chemin de la *baronie*. De Barésia elle se dirigeait sur Garde-Chemin. Ses bords sont couverts de tertres funéraires. On en a compte jusqu'à 49 dans les pâturages communaux. Les six plus apparents ont été ouverts en 1837 ; on en a tiré une lame et une poignée d'épée en cuivre, à deux tranchants, avec la douille plate en même métal qui en terminait le fourreau ; une autre lame d'épée en fer ; les fragments de deux gros sabres de même métal ; la partie supérieure d'une cuirasse en fer, le surplus ayant été dévoré par l'oxyde ; le dard et la douille d'une lance en bronze ; deux épingles ou fibules de cuivre, un morceau de bracelet, des tests de poterie ; çà et là des débris de corps humains et quelquefois des voûtes en pierre sous lesquelles furent sans doute déposés des officiers qui avaient succombé dans l'action.

Dans un autre temps, on a recueilli sur le territoire, une médaille consulaire en argent, du genre de celles qu'on appelait *serratae* ; d'un côté, elle offre une tête barbue, et de l'autre une paire de bœufs suivie d'un cultivateur.

La voie romaine était défendue par une vigie ou station fortifiée, placée au sommet de la montagne dite la côte du Châtelet. Ce retranchement ne diffère d'un camp proprement dit que par une moindre étendue. Ce *vallum*, placé sur la pointe d'une montagne élevée, était défendu au nord par un rocher coupé à pic, et de tous autres côtés par un rempart de terre et un fossé

extérieur. Il a une forme ovale, sa longueur est de 80 mètres et sa largeur de 40 mètres. Le sol aplani est couvert de buis et de genêts. On n'observe dans l'enceinte aucune trace de construction. On a trouvé près de là une lame d'épée en fer. M. E. Clerc regarde plusieurs des stations de cette nature comme appartenant aux derniers siècles de l'empire romain. M. D. Monnier indique une autre voie tirant de Ledo à la ville d'Antre par Revigny et Patornay. Elle devait traverser le territoire de Barésia. De la rencontre de ces deux voies, est venue sans doute la dénomination du climat des *Vouâtes*.



Dans le ruisseau de Simente, vers sa jonction avec la rivière d'Ain à Auge, Désiré Vernier a trouvé une lame de fer aciéré, qui était revêtue d'une crasse crayeuse, incorporée à l'oxyde. Sa longueur n'est que de 448 millimètres, le bout de la monture compris. Cette arme était probablement romaine.

L'église de Barésia, bâtie sur une éminence, a dû remplacer un édifice païen. Elle est dédiée à saint Martin et le terrain qui l'entoure porte le nom de Champs-Saint-Martin. On sait qu'en général le vocable de saint Martin a été choisi pour les édifices religieux qui ont succédé à d'autres établissements dus au polythéisme. On remarque au-dessus de la porte d'entrée de l'église le fragment d'une pierre sur laquelle est sculptée en relief la tête d'une divinité qui appartient évidemment au paganisme. Les yeux, de forme ronde, ne sont séparés que par un espace presque imperceptible. Le chemin qui conduit du village au cimetière s'appelle la *vie des Moutiers*. Les habitants prétendent qu'il a existé sur ce monticule un couvent. On remarque effectivement à une petite distance sud-ouest de l'église, les menus décombres d'une construction. Son emplacement porte le nom de *Murger de la Vouivre* ou de *l'Anguille*. La tradition rapporte que cet oiseau fabuleux venait se désaltérer au ruisseau de Barésia. En creusant un chemin à quelque distance à l'ouest de ce murger, on a trouvé des squelettes entassés, les uns à 8 pieds de profondeur et d'autres à 2 pieds seulement au-dessous du sol. Entre le village d'Auge et la rivière d'Ain, on voit un terrain que les gens du pays appellent la *Maison du Trésor*. M. Monnier a remarqué sur les bords de la Simente, des pierres de taille, alignées par assises, au bord de l'eau, dans une contrée appelée *vers les Tines* ; on suppose que ce sont les restes d'une forge ou d'une teinturerie. C'est près de là qu'on place cette construction détruite appelée la Maison du Trésor.

Depuis l'époque romaine jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, l'histoire de Barésia est entièrement inconnue. La charte la plus ancienne qui en fasse mention est de l'an 1184. C'est le diplôme par lequel l'empereur Frédéric Barberousse confirma à l'abbaye de Saint-Oyan-de-Joux la chapelle de ce lieu.

Il paraît que le village a commencé à se former presque au pied de la montagne du Châtelet, dans la contrée appelée aujourd'hui en *Villevieux*. M. Monnier pense que l'église désignée sous le nom d'*Ecclesia Aquensis* dans les bulles des papes Urbain II, Pascal II, et Clément III, de 1089, 1107 et 1190 est l'église d'Auge. Il se fonde sur le rapport du mot Auge avec celui d'*Aquensis* et sur la place qu'occupe cette église dans les bulles à la suite de celles de *solcia* et de *spictensis* qu'il traduit par *Soucia et Poitte*. La forme dubitative sous laquelle ce savant se prononce sur cette question nous permet de discuter sa conjecture. Nous ferons observer qu'il n'est pas probable qu'il ait existé sur un point aussi restreint cinq églises, deux à Champsigna, une à Barésia, une à Soucia et une cinquième à Auge.

L'abbaye de Baume n'a jamais exercé aucun droit ni de patronage ni de dîme sur la paroisse de Barésia dont Auge a toujours dépendu. D'un autre côté, il n'est point prouvé que Solcia et Spictencis doivent être traduits par Soucia et Poitte, ainsi que nous le démontrerons en écrivant les notices sur ces localités.

Seigneurie : En 1289, Humbert, sire de Clairvaux, acquit le fief de Barésia de Jean, damoiseau, de Vertamboz, fils de Roset de Binant, pour le prix de cent huit livres.

A la suite du partage fait en 1312, entre les enfants d'Humbert, sire de Clairvaux, Nicole, l'une de ses filles, épouse de Hugues II, sire d'Usie, eut dans son lot Saint-Sorlin, Barésia et Auge. A partir de ce moment ces deux derniers lieux ont dépendu en toute justice de la seigneurie de Saint-Sorlin. En disant qu'Auge dépendait de la seigneurie de Clairvaux, M. Monnier a donc commis une inexactitude ; **du moins le fait n'est vrai que pour les temps antérieurs au partage de 1312. M. Piot prétend que les villages des baronnies de Clairvaux et de Saint-Sorlin ont été affranchis au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle. On ne**



connaît pas les chartes de concession. Nous avons remarqué toutefois que dans les reconnaissances des droits seigneuriaux faites par les communautés de Barésia et d'Auge, il n'est pas question de main-morte.

**En 1550, les habitants se permirent de mettre leurs communaux en culture. Le baron de Saint-Sorlin , François de la Baume, comte de Montrevel, voulut s'opposer à cette atteinte portée à ses prérogatives. Un traité intervint, par lequel les habitants furent autorisés à essarter leurs communaux, à condition qu'ils livreraient à leur seigneur trente moutons gras, qu'ils lui paieraient annuellement un cens de cinq sols estevenants et qu'une partie de la dîme se percevrait à son profit et à celui du curé, sur les fonds nouvellement cultivés. L'abbé de Saint-Claude percevait la moitié de la dîme sur toute la paroisse, en qualité de baron de la Tour-du-May, et une autre partie comme patron de l'Eglise. Après l'érection de l'évêché, l'aumônier du chapitre devint propriétaire de cette dîme.**

Evénements divers : Un titre de l'an 1638 fait connaître que Barésia et Auge avaient été dépeuplés par les pestes et par les guerres, que le curé était mort à la suite de ces fléaux et que le curé de Soucia fut autorisé à venir célébrer quelques offices dans l'église de Barésia. Le 31 juillet 1851, une pluie torrentielle enfla tellement les eaux du bief qui traverse le village, que les trois ponts en pierre qui le surmontaient s'écroulèrent.

Église : L'église, placée sous le vocable de saint Martin, dont la fête se célèbre le 11 novembre, est orientée. Son vaisseau est probablement l'un des plus anciens de la province. Elle se compose d'une seule nef surmontée d'une petite campanille. La voûte, les ouvertures sont à plein cintre. Le chœur n'est éclairé que par une étroite ouverture circulaire évasée à l'intérieur. Cet édifice a un besoin urgent de restauration.